



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement : Eure

Question écrite n° 9572

Texte de la question

M Jean-Louis Debre demande a M le ministre de l'interieur de bien vouloir envisager rapidement un renforcement des effectifs de police a Evreux. Dans le quartier de la Madeleine, la faiblesse des effectifs (un brigadier chef, deux gardiens de la paix, un inspecteur principal) ne permet pas a l'antenne de police d'etre ouverte la nuit. Or il serait opportun que dans cet important quartier d'Evreux l'antenne de police fonctionne en permanence. Il lui demande s'il est possible de donner une suite positive a cette legitime revendication d'habitants d'Evreux.

Texte de la réponse

Reponse. - Pour une population controlee de 51 701 habitants, la circonscription de police urbaine d'Evreux dispose actuellement de 106 fonctionnaires : 1 commissaire, 14 policiers en civil, 81 en tenue et 10 agents administratifs. L'unite de police judiciaire, dont le potentiel avait ete maintenu en 1988, a ete renforcee le 9 janvier dernier par l'affectation d'un enqueteur. Les effectifs du corps urbain ont pour leur part ete reajustes des le 1er fevrier 1989, lors de la mise en place de la brigade motocycliste urbaine composee de 4 fonctionnaires. La possibilite d'attribuer a cette circonscription des policiers auxiliaires est a l'etude et pourra intervenir en fonction des contingents qui seront mis a la disposition de la police nationale. S'agissant du bureau de police, implante dans le quartier de la Madeleine, il dispose d'un inspecteur principal, d'un brigadier et de 2 gardiens de la paix qui effectuent des missions d'ilotage et de prevention. Ouvert en semaine de 8 heures a 12 heures et de 14 heures a 18 heures, il permet aux administres d'accomplir sur place les demarches judiciaires et administratives. Les patrouilles et interventions demeurent normalement assurees, de jour comme de nuit - samedi et dimanche compris - par le commissariat. Un renforcement des effectifs ne peut etre envisage dans l'immediat qu'au detriment d'autres services plus defavorises, et ne saurait etre l'unique solution pour lutter contre la delinquance. La priorite est maintenant donnee a l'acceleration du plan de modernisation et au developpement de la formation qui permettront a terme un emploi plus rationnel des personnels dont la capacite operationnelle sera accrue. Dans cette perspective, l'equipement informatique sera ameliore prochainement par l'attribution d'un nouveau micro-ordinateur, et la possibilite de renforcer le parc automobile est a l'etude.

Données clés

Auteur : [M. Debr• Jean-Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9572

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 février 1989, page 703